

## Commission Territoire du 30 septembre 2009

### Programmes statistiques 2010

#### **Avertissement**

Le décret du 20 mars 2009 relatif au Cnis et au Comité du secret statistique conforte le rôle du Cnis pour organiser la concertation entre les utilisateurs et les producteurs de la statistique publique. Il prévoit la mise en place de commissions thématiques en remplacement des formations existantes pour permettre une meilleure adéquation aux thèmes majeurs du débat économique et social. Ainsi, la Commission Territoires prend la suite des Rencontres sur les statistiques régionales et locales. Cette commission a pour objectif de veiller à la mise à disposition d'une information statistique permettant à chaque catégorie d'acteur économique et social aux plans régional et local de pouvoir prendre ses décisions de façon éclairée.

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES LOCALES.....	2
Direction générale des collectivités locales (DGCL) - Département des études et des statistiques locales.....	2
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI.....	8
Insee -Direction de la diffusion et de l'action régionale (DDAR) - Réseau de l'action régionale du DAR.....	8
MINISTERE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE .....	13
Direction générale de la comptabilité publique - 5 <sup>ème</sup> sous-direction - Secteur public local.....	13
EXTRAITS des programmes statistiques 2010 des services statistiques sur les aspects régionaux et locaux .....	14

# MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES LOCALES

## Direction générale des collectivités locales (DGCL) - Département des études et des statistiques locales

### 1. Exposé de synthèse

Le département des études et statistiques locales recueille, contrôle, traite et analyse de l'information essentiellement de source administrative pour mettre à disposition des utilisateurs les statistiques et indicateurs sur les collectivités locales. Les travaux prévus pour l'année 2010 s'inscrivent dans les orientations détaillées dans le programme à moyen terme.

Notons que l'information recueillie par le département des études et des statistiques locales provient essentiellement de l'exploitation de documents administratifs, sous-produits de l'activité normale des pouvoirs publics : budgets primitifs et comptes administratifs, transmis aux préfets pour le contrôle de légalité, informations sur la fiscalité locale à partir des opérations de gestion de la DGFIP, données issues des fichiers de gestion comptables de la DGFIP avec laquelle un protocole d'échange a été établi, rapports aux Comités Techniques Paritaires présentés par les collectivités locales dans le cadre de la loi. Sur certains aspects le département des études et des statistiques locales demande une contribution particulière aux préfetures qui mettent en forme des informations dont elles disposent elles-mêmes (intercommunalité, états fiscaux, extraits de comptes et budgets locaux). Les circuits d'acquisition et de contrôle des données seront rationalisés et les procédures raccourcies par une extension du recours aux données déjà dématérialisées.

Dans le domaine des **finances locales**, l'année 2010 verra la poursuite de l'effort sur les objectifs définis dans le programme à moyen terme :

- rationalisation de l'acquisition des données par le traitement de masse des fichiers de gestion enrichis par des traitements ciblés sur les collectivités les plus importantes, ceci pour l'ensemble du secteur communal (toutes communes et intercommunalités à fiscalité propre).
- recherche de plus de cohérence entre le traitement des grandes et des petites communes d'une part, entre les comptes et les budgets d'autre part.
- constitution de séries longues cohérentes sur les principaux agrégats et ratios.
- mise au point de référentiels de comparaison sur des ensembles d'unités définis par d'autres critères que les strates démographiques.

L'année 2010 devrait voir se consolider le calendrier établi dès la deuxième partie de 2008, qui vise à regrouper les travaux sur les budgets primitifs de tous les niveaux de collectivités à une seule échéance en début d'automne. Dans la même logique, deux échéances seront privilégiées pour la diffusion des comptes après exécution, l'une concernant les régions et départements en toute fin d'année, l'autre le secteur communal dans toutes ses composantes quelques mois après.

L'attention se portera aussi sur les améliorations à apporter aux données de dépenses par fonction des comptes des administrations publiques locales, en liaison avec l'Insee et la DGTPE, pour obtenir des données plus pertinentes à un degré fin de la nomenclature et par niveau de collectivité.

Les perspectives avancées de couverture complète du territoire par l'**intercommunalité** à fiscalité propre dans un terme (encore à préciser) de quelques années, les orientations vers la réduction du nombre de syndicats en fonction des compétences déjà déléguées à d'autres groupements, les besoins d'études sur la rationalisation des périmètres fournissent un cadre de demande très forte dans le domaine des statistiques et études sur l'intercommunalité. Le développement de l'intercommunalité fera l'objet d'une étude systématique des comptes des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, mais aussi d'une connaissance aussi précoce que possible des nouveaux établissements se mettant en place. Les modalités du recueil de l'information sur les autres structures intercommunales (celles qui ne sont pas à fiscalité propre) ont été rénovées, permettant la constitution d'une information actualisée chaque trimestre. Ce système d'information permet la diffusion par accès Internet à une base nationale des informations statistiques sur l'ensemble des EPCI, informations portant notamment sur la nature de l'EPCI, sa composition, ses compétences, sa nature juridique. Une diffusion des informations sur ces structures se fait sous forme électronique, avec un développement de l'information cartographique.

Pour la **fonction publique territoriale (FPT)**, un des axes majeurs consiste à valoriser les informations rendues disponibles par la présentation de rapports standardisés par les collectivités territoriales à leur comité technique paritaire. Ces « bilans sociaux » apportent des informations sur la structure détaillée des emplois (analysés aussi bien en termes statutaires, juridiques, administratifs, qu'en termes de conditions d'activité, de quotité de temps de travail...), mais aussi sur les mouvements de personnels, la formation, les absences au travail, la prévention et la sécurité... La disponibilité de cinq exercices (de 1999 à 2007) permet de développer l'analyse des évolutions de la FPT.

A partir de la nouvelle situation ouverte par la mise à disposition des données issues des DADS, l'année 2010 envisageait une refonte complète du dispositif de l'exploitation statistique des 'Bilans sociaux'. La dimension globale de support du dialogue social au sein des CTP ne devait pas être affectée, mais l'exploitation des éléments statistiques devait voir un recentrage des 'Bilans sociaux' sur les thématiques non couvertes par ailleurs. On visait à construire un système de recueil (et de diffusion) d'information sur un schéma pluri annuel permettant de couvrir les questions d'organisation du temps de travail, des conditions de travail, de formation, des concours et examens professionnels, des droits sociaux. Chaque thème devait pouvoir être approfondi à un rythme d'observation en cohérence avec le dispositif d'enquêtes qui est conduit par le service statistique en charge de la fonction publique d'Etat. En complément, le Département souhaitait poursuivre, à partir des expériences réalisées en 2008 et 2009, la mise en place d'un dispositif léger de recueil par Internet de données de cadrage ou d'actualité sur la fonction publique territoriale auprès d'un échantillon de collectivités.

Cependant la DGCL a estimé ne pas pouvoir procéder au recrutement d'un attaché Insee pour assurer cette échéance de rénovation du système d'information statistique de la FPT (basée sur des bilans sociaux refondus, les enquêtes légères par sondage et la mobilisation du fichier statistique des DADS à échéance de 2009/2010). C'est une contrainte forte qui nous oblige à réviser la stratégie mise au point en réponse aux besoins exprimés notamment dans le rapport adopté par le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale et communiqué au CNIS. Il nous faut donc adopter une orientation sur un format réduit, certes moins satisfaisante par rapport à la production d'informations très demandées mais plus en rapport avec les moyens qui nous sont alloués.

## **2. Travaux nouveaux pour 2010**

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Pas plus que par le passé, le département ne prévoit en 2010 de réaliser d'enquêtes ni auprès des ménages, ni auprès des entreprises, ni même auprès des collectivités locales, au sens où l'entend le comité du label du Cnis.

### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2010**

Le DESL espère avoir les moyens de s'insérer pour la partie Fonction publique territoriale dans le dispositif SIASP pour l'exploitation statistiques des DADS.

### **2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2010**

Néant.

### 3. Opérations répétitives

Pas plus que par le passé, le département ne prévoit en 2010 de réaliser d'enquêtes ni auprès des ménages, ni auprès des entreprises, ni même auprès des collectivités locales, au sens où l'entend le comité du label du Cnis.

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
<b>Enquêtes</b>			
<b>Exploitation de fichiers administratifs</b>			
Exploitation des comptes de gestion des collectivités territoriales	DESL		Petites collectivités
Exploitation des états fiscaux des collectivités territoriales	DESL		Petites collectivités
<b>Autres travaux répétitifs</b>			
Exploitation des budgets primitifs et des comptes administratifs des collectivités territoriales	DESL		Grandes collectivités
Exploitation des comptes de gestion des collectivités territoriales	DESL		Grandes collectivités

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

### 5. Aspects particuliers du programme 2010

#### 5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Par définition, l'ensemble des activités de la DGCL se rapporte à la dimension régionale et locale de la vie publique. Toutefois, compte tenu de l'absence de représentation hors de Paris et des effectifs limités du service statistique, il n'est pas prévu de travaux relatifs à un territoire particulier. La priorité sera donnée à la mise à disposition des acteurs locaux des données concernant leur propre territoire.

La recherche de collaborations interministérielles comme celle déjà mise en œuvre pour les zonages à travers le site [www.territoires.gouv.fr/zonages](http://www.territoires.gouv.fr/zonages) sera poursuivie.

#### 5.2. Aspects « environnement et développement durable »

Sous réserve de la qualité de la ventilation fonctionnelle des comptes des administrations publiques locales les données que le DESL diffuse sur son domaine peuvent contribuer à la connaissance quantitative ou qualitative de l'environnement ou du développement durable, dans la mesure où il s'agit d'interventions des collectivités locales apparaissant dans leur budget.

Le département publie les données de fiscalité concernant les ordures ménagères (taxe et redevance). Il est en rapport avec les unités issues de l'IFEN pour échanger sources et informations de contexte.

#### 5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques » :

Le DESL, par ses synthèses des comptes des départements notamment et plus largement des collectivités locales fournit les données financières aux dispositifs d'observation et de suivi des politiques sociales publiques, pour la part importante qui relève d'une politique publique locale.

La qualité de la ventilation fonctionnelle des comptes des administrations publiques locales est essentielle à cet égard.

#### **5.4. Aspects «européens »**

Sans objet : la contribution à la statistique européenne en matière de finances publiques locales, d'emploi public local ou des structures territoriales relève d'autres unités que le DESL.

#### **6. Diffusion des travaux**

Dans la continuité des orientations précédentes, la politique de diffusion du DESL consiste à mettre en ligne au plus tôt la totalité des données disponibles. L'utilisateur peut ainsi considérer qu'il a accès à toutes les informations ; autrement dit qu'il n'existe pas de données qui ne seraient pas diffusées ou seulement mobilisables à la demande.

L'autre aspect consiste à mettre en ligne une masse de plus en plus importante de données téléchargeables sous formes de listes et de tableaux de résultats dans les formats courants pour les utilisateurs.

L'équilibre entre le volume d'information qui fait l'objet d'une édition papier et celui qui ne fait l'objet que d'une diffusion électronique a été revu au profit de ce dernier média. Les publications d'analyse des comptes et budgets se font maintenant sous forme électronique.

La série des Bulletins d'information statistique (BIS) voit donc son rôle de présentation synthétique des résultats renforcé tout en pouvant traiter en plus d'études transversales ou rétrospectives. L'objectif est celui d'une publication tous les deux mois (6 n° par an).

L'ouvrage annuel « Les collectivités locales en chiffre » reste diffusé en ligne et sous forme d'ouvrage relié. Il a été profondément remanié en 2009 tout en gardant son objectif de fournir annuellement les informations statistiques essentielles sur les collectivités locales. Les principaux chapitres sur les structures, les finances, les personnels des collectivités locales ont été conservés, mais remaniés pour offrir à côté des chiffres, un commentaire succinct et surtout des définitions et des références. Ils retiennent en général les données disponibles sur les cinq dernières années. Les séries longues sur les divers sujets sont reprises dans un seul chapitre en fin d'ouvrage. Un chapitre introductif présente les chiffres clés des collectivités locales. Des données du contexte dans lequel elles se situent sont aussi livrées

Le calendrier envisagé pour 2010 sera structuré en fonction du cycle courant de disponibilité des sources, à une première date de diffusion via Internet, suivie le cas échéant d'une diffusion papier.

- Synthèse annuelle 'Collectivités locales en chiffres' en février-mars
- Synthèse annuelle 'rapport de l'OFL [hors programme statistique mais avec une forte contribution du SSM] en juillet - septembre
- Données de l'intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier, au début du 1<sup>er</sup> trimestre.
- Synthèse exhaustive sur les budgets et la fiscalité prévisionnelle de l'année en cours, en début d'automne.
- Vision des comptes définitifs de l'année précédente avant la fin de l'année courante pour les régions et départements, suivie à quelques mois pour le secteur communal.
- Données sur la Fonction publique territoriale diffusée selon la disponibilité de sources que ne maîtrise pas le DESL.

La liste des publications diffusées effectivement en 2008 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 est jointe en annexe.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Système d'information statistique sur la Fonction publique territoriale	DESL		Sera réduit pour s'adapter aux moyens alloués en cadre A d'attaché statisticien	

## **Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2008-2009 (I : mise en ligne Internet)**

- Janvier 2008
  - BIS 58 : Les finances des régions et des départements en 2006
  - I : Les finances des régions (CA 2006)
  - I : Les finances des départements (CA 2006)
- Février 2008
  - I : Données statistiques de l'intercommunalité au 1.1.2008
  - BIS 59 : L'intercommunalité à fiscalité propre au 1.1.2008
- Mars 2008
  - Collectivités locales en chiffres 2008
- Mai 2008
  - BIS 60 : Groupements à fiscalité propre et syndicats de communes en 2008
- Juillet 2008
  - I : Rapport de l'observatoire des finances locales 2008
  - I : La fiscalité directe 2008 des régions et des départements
- Août 2008
  - I : Les finances des communes de 10 000 h. et plus (CA 2006)
  - I : Les finances des communes de moins de 10 000 h. (CA 2006)
  - I : Les finances des groupements à fiscalité propre (CA 2006)
  - BIS 61 : Les finances du secteur communal en 2006
  - Guide statistique de la fiscalité locale 2007
- Octobre 2008
  - BIS 62 : Les budgets primitifs des collectivités locales en 2008
  - I : Les budgets primitifs des départements en 2008
  - I : Les budgets primitifs des régions en 2008
  - I : Les budgets primitifs des communes et de leurs groupements à fiscalité propre en 2008
  - BIS 63 : La fonction publique territoriale : cadrage statistique
  - I : Les taux de fiscalité directe 2008 des grandes communes, des CA et des CU
- Novembre 2008
  - BIS 64 : La fiscalité locale directe en 2008 (8 p)
- 1<sup>er</sup> trimestre 2009
  - I : Les finances des régions (CA 2007)
  - I : Tableaux, listes et cartes de l'intercommunalité au 1.1.2009
  - BIS 65 : L'intercommunalité à fiscalité propre au 1.1.2009
  - I : Les finances des départements (CA 2007)
  - Collectivités locales en chiffres 2009

## 1. Synthèse

Le département de l'action régionale de l'Insee anime le réseau des 24 « services d'études et diffusion » des directions régionales, qui développent leurs activités en liaison directe avec la demande qui s'exprime en région. En particulier, un nombre important d'études (environ 300 en 2008, consultables sur [insee.fr-régions](http://insee.fr-régions)) sont réalisées chaque année en partenariat avec les services de l'Etat ou des collectivités territoriales pour répondre aux questions d'ordre économique ou social que les décideurs publics posent dans le cadre de la mise en place, du suivi et de l'évaluation de leurs actions. Ces « front-office » s'appuient sur des pôles de service et d'ingénierie statistique-« back-office », également pour la plupart implantés en région, chargés d'élaborer et mutualiser un ensemble de méthodes harmonisées pour ces travaux. Ces études en partenariat comportent parfois des collectes de données par enquêtes régionales, le plus souvent extensions d'enquêtes nationales (cf annexe 1).

Ce réseau concourt aussi à la **production, à la mise à disposition de données régionales et locales** dans les domaines où les résultats des grandes opérations statistiques nationales doivent être complétés par des dispositifs spécifiques:

- les agrégats régionaux calés sur la comptabilité nationale (valeurs ajoutés, PIB, revenus disponibles bruts des ménages, comptes régionaux des administrations publiques locales). Les valeurs ajoutées par région sont transmises chaque année à Eurostat pour le calcul des PIB régionaux

*En 2010 seront engagés les travaux de changement de base (passage au SNA 2003) et publiés les séries de comptes définitifs 1990-2007, semi-définitif 2008 et provisoire 2009*

- la connaissance locale de l'appareil productif (*données annuelles du dispositif « CLAP » : exercice 2008 mis à disposition mi-2010, premier exercice incluant le changement de nomenclature en NAF Rév.2*)
- les revenus fiscaux et revenus disponibles localisés (en 2010 : *données de revenus fiscaux localisés 2008 par commune et 2007 par quartier ; revenu disponible localisé 2007 par département et région*)
- les estimations d'emploi et de chômage localisés (par zone d'emploi) : cf travaux nouveaux
- le géoréférencement de données infra-communales issues d'enquêtes ou de sources administratives, en particulier en appui des révisions en cours de la politique de la ville (*actualisation en juin 2010 des indicateurs par quartier du site insee.fr*)

Il contribue à la définition, la production et l'actualisation des outils et référentiels nécessaires à la **cohérence du système d'informations statistiques régionales et locales**, essentiellement sous deux formes : la tenue des **zonages d'études** de la statistique publique, la constitution d'un socle **d'indicateurs de référence** par domaine et par échelle géographique (cf travaux nouveaux)

Enfin la Direction de la diffusion et de l'action régionale assure la mise à disposition des statistiques régionales et locales principalement via le **site insee.fr** et conduit auprès des usagers les actions d'accompagnement liées à ses enrichissements successifs :

- février 2008 : ouverture du **site « statistiques locales »** régulièrement actualisé et enrichi de nouvelles sources (en 2009, avec les données de la Base permanente des équipements, les tableaux comparatifs et cartes associées au RP 2006)
- juin 2008 : ouverture de l'espace « **données infracommunales par quartier** » enrichi en juin 2009 des indicateurs clés pour les quartiers de la politique de la ville et régulièrement actualisé
- décembre 2008 : **populations légales 2006**
- à partir de juillet 2009 : publication des **résultats du recensement de population 2006**
  - o 1<sup>er</sup> juillet 2009 : chiffres clés, tableaux détaillés et bases de données téléchargeables au niveau communal et supracommunal
  - o octobre 2009 : fichiers détail anonymisés et bases de données sur les flux de mobilité
  - o décembre 2009 : bases téléchargeables à l'Iris

La publication des résultats statistiques du recensement 2007 interviendra à la mi-2010.

## **2. Principaux travaux nouveaux pour 2010**

### **2-1 L'actualisation des zonages d'étude de la statistique publique**

La disponibilité des résultats du nouveau recensement depuis Juillet 2009 rend à la fois nécessaire et possible l'actualisation des zonages de référence tenus par le service statistique public.

Sur la base des premières réflexions et recommandations du groupe de travail du CNIS présidé par Fancis Cuillier présentées dans son rapport, seront lancés les chantiers de révision des zonages suivants d'ici fin 2010 : unités urbaines, puis aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural, puis bassins de vie sous la maîtrise d'ouvrage de l'Insee ; zones d'emploi sous la maîtrise d'ouvrage de la DARES, aux ministères chargé du travail et de l'emploi.

### **2-2 De nouvelles estimations locales de l'emploi (ESTEL)**

Le projet Estel, vise à produire des estimations du nombre de personnes en emploi au lieu de domicile à une échelle locale. La « brique » de base pour le calcul des estimations d'emploi sera la commune. Même si les estimations ne seront pas diffusables pour toutes les communes, ce niveau de production permettra un gain important, à la fois en termes de finesse de l'analyse (possibilité, par exemple, de suivre l'emploi dans certaines grosses communes ou agglomérations) et de pertinence des découpages territoriaux (possibilité de zonages « à façon »). Le projet Estel doit aboutir au premier semestre 2010 à la diffusion de nouvelles séries jusqu'à 2007, par départements (par sexe, âge quinquennal et activité au niveau A88 pour les salariés) et par zones d'emploi (par sexe, âge quinquennal et activité niveau A38 pour les salariés).

### **2-3 Les extensions régionales d'enquêtes CIS**

Dans le cadre de la mise en œuvre de politiques de soutien à l'innovation à l'échelle régionale, plusieurs régions ont souhaité en 2009 réaliser des extensions de l'enquête nationale et communautaire CIS 2008 (« Community innovation survey ») réalisée tous les deux ans.

En 2010, seront publiés les résultats nationaux et régionaux des 7 régions concernées : Nord-Pas-de-Calais, Franche-Comté, Haute-Normandie, Pays de la Loire, PACA, Ile de France et Corse. Un bilan sera établi dans la perspective d'un renouvellement éventuel de cette opération en régions en 2011.

### **2-4 De nouvelles projections démographiques (OMPHALE 2)**

L'application « OMPHALE » de projection de populations régionales et locales créé en 1989 et revu en 2000 doit être refondu pour s'adapter aux données du nouveau recensement : c'est l'occasion d'y apporter une amélioration méthodologique importante avec la prise en compte des flux de migrations résidentielles selon leur origine et leur destination.

De nouvelles séries de projections régionales et départementales seront diffusées fin 2010.

### **Etudes et diffusion :**

#### **2-5 Une nouvelle édition de « La France et ses régions »**

La prochaine édition de la « France et ses régions », après celle de 2006, paraîtra en juin 2010 dans la collection « références » de l'Insee. L'ouvrage sera composé de plusieurs parties :

- Par thème, des tableaux comparatifs régionaux présentant une actualisation et un commentaire des indicateurs essentiels pour une dizaine de thèmes
- Par région, des panoramas présentant les principales caractéristiques démographiques, sociales et économiques de chaque région
- Des dossiers spécifiques
- Une vue d'ensemble des régions françaises

## Annexe1

### Les enquêtes régionales 2008-2009-2010 Insee

#### 1. Extensions régionales d'enquêtes nationales auprès des ménages

##### 1-1 Réalisées ou exploitées en 2008 et 2009

- **Enquête « logement 2006 »** dans 8 régions : Bretagne, Corse, Ile de France, Midi-Pyrénées, Nord Pas-de-Calais, PACA, Guadeloupe, Réunion
- **Enquête « illettrisme, vie quotidienne 2006-2007 »** dans les DOM : Martinique et Réunion
- **Enquête « transports 2007-2008 »** dans 2 régions : Pays de la Loire, Ile de France
- **Enquêtes « Vie quotidienne et santé 2007, handicap santé 2008 »** dans 7 départements : Nord, Pas-de-Calais, Rhône, Hauts-de-Seine, Martinique, Guadeloupe, Réunion

##### 1-2 Projets 2010-2011 :

- enquête « **migration, famille, vieillissement** » dans les DOM : Réunion, Antilles-Guyane
- enquête « **patrimoine** » : Réunion
- enquête « **illettrisme, vie quotidienne 2011** » : outre les DOM, 4 régions envisagent actuellement une extension (Nord-Pas-de-Calais, Ile de France, Haute-Normandie, Picardie)

#### 2. Extensions régionales d'enquêtes auprès des entreprises

##### 2-1 Réalisées ou exploitées en 2008 et 2009

- **enquêtes « SINE » 2006 vague 2** en 2009
- **enquêtes de fréquentation touristique** (extensions de l'enquête hôtellerie et compléments dans certaines régions pour les « meublés » et les « hébergements collectifs »)
- **enquête « aéronautique et espace » (annuelle)**: Régions Midi-Pyrénées et Aquitaine
- **enquête spatiale et sous-traitance** en Guyane
- **enquête filière automobile** (Nord-pas-de-Calais)
- **enquêtes d'inscription territoriale** (en particulier en 2009 auprès d'établissements militaires)

##### 2-2 Projets 2010-2011 :

- renouvellement des enquêtes périodiques (aéronautique en Aquitaine et Midi-Pyrénées, filière automobile en Nord-Pas-de-Calais, fréquentation touristique des hôtels meublés en Auvergne, et hébergements collectifs en Languedoc-Roussillon, Poitou-Charente et Rhône-Alpes)
- enquêtes « SINE » 2010, vague 1
- **enquêtes « innovation »** : en 2010 seront publiés les résultats des extensions de l'enquête nationale et communautaire CIS 2008 qui ont été lancées en 2009 en partenariat avec les acteurs publics de 7 régions : Nord-Pas-de-Calais, Franche-Comté, Haute-Normandie, Pays de la Loire, PACA, Ile de France et Corse.

## Annexe 2

### Publications 2008-2009 avec composante territoriale dans les collections nationales de l'Insee

#### Collection « Insee Première »

- [Dans les grandes agglomérations, la mobilité quotidienne des habitants diminue, et elle augmente ailleurs](#)  
juillet 2009 - N° 1252
- [Wallis et Futuna : Recensement de la population de 2008 - 10 % d'habitants en moins depuis 2003](#)  
juillet 2009 - N° 1251
- [Recensement de la population de 2006 - Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs](#)  
juillet 2009 - N° 1248
- [À la campagne, comme à la ville, des commerces traditionnels proches de la population](#)  
juin 2009 - N° 1245
- [La croissance périurbaine depuis 45 ans - Extension et densification](#)  
juin 2009 - N° 1240
- [Mayotte : Recensement de la population de 2007 - Une population multipliée par quatre en 30 ans](#)  
avril 2009 - N° 1231
- [Recensement en Polynésie française 2007 : la croissance de la population ralentit depuis 2002](#)  
mars 2009 - N° 1230
- [L'économie sociale emploie un salarié sur dix en 2006](#)  
février 2009 - N° 1224
- [Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - Formation et emploi des jeunes dans les régions françaises](#)  
janvier 2009 - N° 1219
- [Recensement de la population de 2006 - La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes](#)  
janvier 2009 - N° 1218
- [La population légale des communes - 63 235 568 habitants au 1er janvier 2006](#)  
janvier 2009 - N° 1217
- [Les prix sont plus élevés en Île-de-France qu'en province](#)  
octobre 2008 - N° 1210
- [L'activité économique dans les zones franches urbaines](#)  
mai 2008 - N° 1187
- [Industrie, commerce, services - De l'influence du territoire sur les revenus des non-salariés](#)  
avril 2008 - N° 1185
- [Une année 2007 excellente pour l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings](#)  
février 2008 - N° 1179
- [Le recensement de la population à Saint-Pierre-et-Miquelon en 2006](#)  
février 2008 - N° 1178
- [Un rythme des créations d'entreprises très élevé en 2007](#)  
janvier 2008 - N° 1172
- [Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007 - L'activité des femmes est toujours sensible au nombre d'enfants](#)  
janvier 2008 - N° 1171

#### Revue « Economie et statistique »

- [Disparités territoriales - Économie et Statistique n°415-416](#)  
mars 2009 - N° 415-416
- [Les projections régionales de population 2005-2030 Concentration au Sud et à l'Ouest et intensité variable du vieillissement : le double impact des échanges migratoires](#)  
mai 2008 - N° 408-409

### Collection « Insee Références »

- [Le tourisme en France - Édition 2008](#)  
Le tourisme en France - mai 2009

### Collection « Insee Résultats »

- [Recensement général de la population du Territoire des îles de Wallis et Futuna \(21 juillet 2008\)](#)  
juillet 2009 - N° 96 soc
- [L'emploi départemental et sectoriel \(1989-2007\) - Le chômage départemental \(1982-2008\)](#)  
juillet 2009 - N° 95 soc
- [Les agents de l'État au 31 décembre 2005 et 2006](#)  
avril 2009 - N° 93 soc
- [Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2007 : la génération 2002 cinq ans après](#)  
janvier 2009 - N° 39 eco
- [Statistiques d'état civil sur les décès en 2007](#)  
janvier 2009 - N° 91 soc
- [L'emploi dans les collectivités territoriales au 31 décembre 2004, 2005 et 2006](#)  
janvier 2009 - N° 90 soc
- [Statistiques d'état civil sur les mariages en 2007](#)  
décembre 2008 - N° 89 soc
- [Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2006](#)  
novembre 2008 - N° 88 soc
- [EPCV - Les vacances en 2004](#)  
octobre 2008 - N° 86 soc
- [Statistiques d'état civil sur les naissances en 2007](#)  
août 2008 - N° 85 soc
- [La situation démographique en 2006](#)  
août 2008 - N° 84 soc
- [L'emploi départemental et sectoriel \(1989 - 2006\) - Le chômage départemental \(1982 - 2007\)](#)  
juillet 2008 - N° 83 soc
- [Les revenus disponibles localisés en 2004](#)  
avril 2008 - N° 80 soc
- [L'emploi dans les collectivités territoriales au 31 décembre 2003, 2004 et 2005](#)  
avril 2008 - N° 79 soc
- [Statistiques d'état civil sur les décès en 2006](#)  
mars 2008 - N° 78 soc
- [Les mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus en 2006](#)  
février 2008 - N° 77 soc
- [Créations et créateurs d'entreprises - Première interrogation 2006, profil du créateur](#)  
février 2008 - N° 34 eco
- [Les salaires des agents de l'État au 31 décembre 2002, 2003 et 2004](#)  
janvier 2008 - N° 76 soc
- [Statistiques d'état civil sur les mariages en 2006](#)  
janvier 2008 - N° 75 soc
- [Statistiques d'état civil sur les naissances en 2006](#)  
janvier 2008 - N° 74 soc

### Collection « Documents de travail »

- [Concentration géographique dans l'industrie manufacturière et dans les services en France : #une approche par un indicateur en continu](#)  
août 2008 - N° G2008/09
- [Économies d'agglomération et productivité des entreprises :#estimation sur données individuelles françaises](#)  
mai 2008 - N° G2008/03
- [Zones Franches Urbaines : quels effets sur l'emploi salarié et les créations d'établissements ?](#)  
janvier 2008 - N° G2007/11

**MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION  
PUBLIQUE**

**Direction générale de la comptabilité publique - 5<sup>ème</sup> sous-direction - Secteur public  
local**

*Non fourni*

## **EXTRAITS des programmes statistiques 2010 des services statistiques sur les aspects régionaux et locaux**

### **MINISTERE de l'agriculture et de la pêche Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA - Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA)**

Les statistiques de débarquements et de ventes des produits de la pêche peuvent être localisées selon le lieu de débarquement ou de vente. Les statistiques de captures sont ventilées par zone de pêche.

En ce qui concerne les données économiques sur la pêche, l'échantillon a une représentativité nationale mais le nouveau règlement européen demande de produire des données par grande région de pêche (Atlantique-Mer du Nord / Méditerranée / autres régions).

Les statistiques sur la production aquacole peuvent être produites par région (ou regroupement de régions, selon le nombre d'entreprises concernées)

### **MINISTERE de l'agriculture et de la pêche - Service de la statistique de la prospective**

L'extension du RICA aux DOM, qui fait partie des obligations européennes sera mis en œuvre à partir de 2010 sur l'exercice comptable 2009 pour les Antilles et la Réunion, et ultérieurement pour la Guyane et Mayotte. L'année 2010 sera donc la première année de réalisation du RICA dans trois des DOM.

L'élaboration de la statistique agricole annuelle (estimation des productions en termes physiques) sera harmonisée à partir de 2010 avec les travaux similaires effectués pour la métropole. Les données sur le territoire national intégreront donc les DOM à partir de 2010, avec une rétopolation pour les principales séries.

Le RA 2010 est une opération statistique majeure pour la connaissance régionale et locale de l'agriculture. Les données permettront de mieux connaître les moyens de productions locaux engagés dans l'agriculture (force de travail, surfaces agricoles, cheptels), de mieux estimer l'impact des activités agricoles sur l'environnement immédiat (pression polluantes des fertilisants, consommation d'eau, niveau de couverture des sols...) et la diversification des activités des exploitations agricoles vers des activités de services locales (hébergements, vente directe).

### **Centre d'études de l'emploi (CEE)**

Ces aspects sont abordés essentiellement dans le cadre de l'utilisation de sources nationales, en particulier de différents fichiers administratifs à des fins d'évaluation des politiques publiques. Des travaux spécifiques ont déjà conduit à la production d'indicateurs aux niveaux locaux, notamment les Zones d'emploi et les Zones urbaines sensibles.

A partir du modèle Solstice – Système d'observations localisées et de simulation des trajectoires d'insertion, de chômage et d'emploi – développé au CEE en lien avec l'Université d'Evry, divers fichiers administratifs (les DADS, les fichiers de l'ANPE et de la Cnaf,... et en 2009 les fichiers du recensement de la population), sont utilisés pour produire des indicateurs au niveau local et des études sur le retour à l'emploi.

### **Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) Département Entrées dans la vie active**

Comme pour les précédentes enquêtes, des extensions régionales de l'enquête Génération 2007 seront proposées au financement des Régions.

## **CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

**Assurer une plus grande valorisation de nos travaux** : la Dser diffuse les informations dont elle dispose en interne, ainsi qu'auprès des partenaires par exemple via des conventions. Elle poursuit l'objectif d'enrichir les données à disposition sur le site internet (séries longues, données trimestrielles sur les minima sociaux, les contrats aidés, cartes...) et d'améliorer, avec la contribution indispensable du service informatique, l'ergonomie du site.

Les demandes vont croissantes pour répondre aux besoins de la politique de la ville d'une part et des collectivités locales d'autre part : la branche Famille dispose de fait d'un patrimoine de données des plus riches et d'excellente qualité sur le champ social. Cependant les Caf ne sont pas « armées » pour répondre à plusieurs des demandes : il s'agit donc pour la Dser de proposer une offre nationale qui couvre des territoires infra-départementaux, tout comme de poursuivre l'œuvre de collecte et remontée de données sur des territoires à politiques ciblées, comme par exemple les zones urbaines sensibles.

La richesse des données produites et du champ couvert a également conduit à développer les échanges avec l'INSEE pour enrichir leurs enquêtes de données sociales. A moyen terme, l'Insee exprime d'ailleurs le souhait d'apparier l'exhaustif des données fiscales avec l'exhaustif des données des caisses.

La Dser enfin valorise et met à disposition du grand public les résultats de ses travaux, via les Dossiers d'Etude, l'E-ssentiel, Politiques Sociales et Familiales (ex Recherches et Prévisions), Informations Sociales. Elle met également à disposition du public de nombreux tableaux statistiques via les fascicules statistiques ou la brochure. L'année 2009 poursuivra des opérations comme celle déjà initiées en 2008 visant à accroître la notoriété de la branche et de ses travaux en organisant des colloques, points presse et séminaires à l'occasion de la parution de quelques publications.

## **CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE**

La mise à disposition des fichiers SNSP sur les retraités en stock et résidents par région permet aux statisticiens des CRAM de tirer les informations détaillées à des niveaux géographiques fins.

La création d'un Infocentre sur le SNSP en stock et en flux permet désormais de répondre aux différentes demandes par des "requêtes d'entreprises" partagées par l'ensemble des organismes (CNAV, CRAM).

Les études par régions de Sécurité Sociale seront également alimentées par les Echantillons Inter-régimes de Retraités et les Echantillons Inter-régimes de Cotisants.

## **Centre National de la Fonction Publique Territoriale Observatoire de la fonction publique territoriale**

Les résultats des enquêtes et synthèses statistiques sont systématiquement déclinés par région administrative, par délégation régionale « CNFPT » et éventuellement par département et mis à la disposition de l'échelon géographique régional.

## **MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation**

Poursuite des travaux sur la localisation de l'emploi public, en relation avec la révision générale des politiques publiques sous l'angle de la réorganisation de l'administration territoriale de l'État (RATE), en collaboration avec la Diact et l'Insee.

Régionalisation de l'enquête sur les recrutements dans la fonction publique de l'État.

**MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**  
**- Direction générale des douanes et droits indirects**  
**. Département des statistiques et études économiques**

L'évolution de la réglementation douanière rend de plus en plus difficile la localisation des marchandises. Les déclarations en douane peuvent en effet être centralisées dans un seul bureau, français ou étranger, quel que soit le lieu de passage de la marchandise. Les statistiques régionales et locales continueront d'être établies selon le seul critère de la localisation du siège social de l'opérateur.

**MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE L'INTEGRATION, DE L'IDENTITE NATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE (MIINDS)**  
**Département des statistiques, des études et de la documentation**

Pour le département, cette préoccupation se situe essentiellement sous l'angle de l'étude des concentrations territoriales des immigrés, à partir par exemple des données du recensement de la population. Plusieurs sources administratives permettent des informations localisées (par exemple : titres de séjour, visites médicales) et pourraient être mobilisées à la demande. Elles pourraient être combinées avec les données du RP 2006, en liaison notamment avec le projet d'atlas annoncé au § 2.3.

**MINISTÈRE du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville**  
**DARES - Sous-direction « Emploi Marché du travail »**

- Le système d'information sur l'intérim et sur les flux de main-d'œuvre dans les grands établissements continuera de fournir des résultats par région ou département.
- Les services déconcentrés n'interviendront plus dans la collecte des DMMO (régions test en 2010, généralisation en 2011).
- Mise à jour de l'outil sur les tensions du marché du travail par Fap fines et par régions. Alimentation de l'outil du PSAR de Lille (Insee).
- Alimentation des SEPES en données sur les demandeurs d'emploi et les offres d'emploi collectées par Pôle emploi.

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI**

**INSEE - Direction des études et synthèses économiques**

**. Département de la conjoncture**

**.. Division des enquêtes de conjoncture**

Les aspects régionaux des enquêtes de conjoncture sont traités par la Direction de la diffusion et de l'action régionale, en liaison avec les Directions régionales de l'Insee.

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**

**Département de l'Emploi et des revenus d'activité**

**Cellule « Synthèse et Conjoncture de l'Emploi »**

Le projet Estel, qui vise (entre autres) à produire le nombre de personnes en emploi au lieu de domicile, a une vocation à servir les intérêts locaux. La « brique » de base pour le calcul des estimations d'emploi sera la commune. Même si les estimations ne seront pas diffusables pour toutes les communes, ce niveau de production permettra un gain important, à la fois en termes de finesse de l'analyse (possibilité, par exemple, de suivre l'emploi dans certaines grosses communes ou agglomérations) et de pertinence des découpages territoriaux (possibilité de zonages « à façon »). Le projet Estel doit aboutir en septembre 2009 par la production de l'emploi au 31.12.2007.

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages**  
**Division Conditions de vie des ménages**

Trois des enquêtes collectées en 2010 (Technologies de l'information et de la communication, Emploi du temps, Budget des familles) concernent aussi les DOM. Il n'est en revanche pas prévu d'extension locale pour les enquêtes de la division en 2010.

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages**  
**Division Logement**

Certaines parties de l'enquête Logement peuvent faire l'objet d'un tirage représentatif au niveau régional ou local, si la demande existe, comme ce fut le cas en 2006. Cependant, il n'est pas possible de multiplier ces extensions ni d'atteindre une représentation infra-régionale systématique pour des raisons de coûts.

En revanche, la division exploitera les données du recensement rénové dans le cadre de son projet d'expertise des sources mentionné au point 2.1 ci-dessus.

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages**  
**Division des prix à la consommation**

*Comparaisons spatiales de niveaux de prix.* Pour répondre à des besoins locaux portant sur les différences de prix en niveaux, notamment dans les DOM, une enquête spécifique doit être menée.

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages**  
**Division revenu et patrimoine**

Les fichiers fiscaux localisés continueront à être produits en 2010.

Le projet de refonte de l'enquête revenus fiscaux et sociaux, ainsi qu'un appariement entre les données fiscales et sociales s'inscrivent dans cet objectif d'amélioration de la connaissance localisée des inégalités de niveaux de vie et de la pauvreté.

L'enquête Patrimoine sera collectée pour la première fois dans les DOM fin 2009 - début 2010, avec des extensions à La Réunion et en Guadeloupe. Les premières exploitations pourront être conduites fin 2010.

L'extension de l'enquête revenus fiscaux et sociaux aux DOM s'appuiera sur les tests conduits en 2009 à La Réunion, mais restent tributaires de la qualité de la source fiscale dans les DOM.

**INSEE - Direction des statistiques d'entreprises**  
**Département des répertoires, infrastructures et statistiques structurelles**

Les travaux sur la démographie des entreprises sont depuis toujours exploitables au niveau régional et contribuent à la connaissance de l'appareil productif local. L'enquête SINE est représentative au niveau régional, de nombreuses extensions régionales ont été réalisées dans le cadre des dispositifs SINE 2002 et SINE 2006. Pour la nouvelle cohorte de SINE portant sur les créateurs de 2010, l'utilisation de méthodes d'estimation sur les petits domaines sera préférée aux extensions.

**INSEE – Pôle « Statistiques industrielles »**

L'augmentation décidée il y a deux ans de la taille des échantillons des enquêtes Antipol et consommations d'énergie permet de produire quelques résultats agrégés au niveau régional, ce qui répond à une importante demande sur des sujets où la logique territoriale est forte.

## **MINISTERE de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales**

### **Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ).**

- Mise à jour des « tableaux économiques régionaux » : résultats statistiques 2008 sur la délinquance constatée dans les régions administratives et les départements français (destinataire : l'institut national de la statistique et des études économiques -I.N.S.E.E.-).

- Mise à jour des « tableaux de l'économie française » et de « l'annuaire statistique de la France » pour les données 2008 sur la délinquance constatée (destinataire : I.N.S.E.E.).

## **MINISTERE de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales**

### **- Direction générale des collectivités locales (DGCL)**

#### **. Département des études et des statistiques locales**

Par définition, l'ensemble des activités de la DGCL se rapporte à la dimension régionale et locale de la vie publique. Toutefois, compte tenu de l'absence de représentation hors de Paris et des effectifs limités du service statistique, il n'est pas prévu de travaux relatifs à un territoire particulier. La priorité sera donnée à la mise à disposition des acteurs locaux des données concernant leur propre territoire.

La recherche de collaborations interministérielles comme celle déjà mise en œuvre pour les zonages à travers le site [www.territoires.gouv.fr/zonages](http://www.territoires.gouv.fr/zonages) sera poursuivie.

## **Haut commissaire à la jeunesse**

### **Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative**

#### **Mission des études, de l'observation et des statistiques**

Les travaux d'exploitation des DADS et CLAP permettront non seulement d'appréhender l'emploi associatif au niveau national, mais également aux niveaux régional et local.

## **Observatoire national de la délinquance - OND**

Le site « cartocrime.net » a été lancé fin avril 2009. Sa forme actuelle a vocation à être améliorée, notamment grâce à la possibilité offerte aux internautes de laisser des commentaires sur le site.

L'OND devrait assurer de façon régulière la diffusion de recueil de statistiques sur les faits constatés, les faits élucidés et les personnes mises en cause à l'échelle départementale. Cela exige la conception de nouveaux outils méthodologiques.

De même, une étude sur les faits constatés à Marseille est en cours. Elle s'inscrit dans les travaux cartographiques de l'OND et s'inspirera notamment des études réalisées à Paris à partir des extractions du STIC.

## **MINISTERE de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire**

### **Service de l'observation et des statistiques (SoeS)**

#### **Energie**

Un groupe de travail sur les statistiques et l'information économique sur l'énergie dans les régions a été créé en 2003, impliquant tous les acteurs concernés (ex-DRIRE, ADEME, Conseils régionaux et Observatoires régionaux de l'énergie), pour notamment favoriser l'harmonisation de l'usage des méthodes de statistiques énergétiques au niveau local. Face aux besoins croissants d'information liées au développement des interventions locales dans la politique énergétique, ce chantier prend en importance. Il s'inscrit dans la révision des relations du SOeS avec les régions. Dans l'énergie, il faut signaler qu'il se heurte plus qu'ailleurs aux contraintes du secret.

**MINISTÈRE de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire**

**Service de l'observation et des statistiques (SoeS)**

**Environnement et développement durable**

La première version des portraits environnementaux des régions sera mise à disposition sur internet en 2009. Une deuxième version enrichie sera livrée en 2010, pour accompagner la sortie du rapport sur l'état de l'environnement.

Par ailleurs des tableaux comparatifs régionaux seront mis à disposition sur internet en 2010.

Les réflexions menées en 2009 par la DIACT sur les indicateurs territoriaux de développement durable, au CGDD sur le référentiel Agendas 21, au CNIS dans le cadre du groupe sur les statistiques régionales et locales devraient permettre d'enrichir les bases de données régionales et locales (EIDER, Bases communales) en 2010 pour faire face aux nouveaux enjeux liés à la territorialisation du Grenelle, au suivi des agendas 21 locaux et à l'évaluation des plans et programmes.

Cet enrichissement devra s'appuyer sur l'accès, l'expertise et le traitement de nouvelles sources d'information collectées au niveau national, reposer sur l'aide des échelons déconcentrés et sur des partenariats avec les collectivités territoriales.

L'amélioration des indicateurs de développement durable et leur meilleure diffusion correspondent à l'une des recommandations émises à l'issue des travaux du Grenelle de l'environnement. Dans ce but l'Observatoire des territoires de la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DiacT) et le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Commissariat général au développement durable (CGDD) ont lancé un projet d'élaboration d'indicateurs territoriaux de développement durable qui a pour but de produire de 40 à 50 indicateurs à une échelle territoriale adaptée. Les travaux sont conduits en lien avec ceux qui seront menés au niveau national au moment de la révision de la Stratégie nationale de développement durable.

Le travail de réflexion et la construction du jeu des indicateurs se déroulent essentiellement sur 2009. Ces indicateurs seront diffusés largement et accessibles sur les sites de l'Observatoire des territoires de la Diact et du SOeS fin 2009. Mais quelques indicateurs qui n'auraient pas pu aboutir fin 2009 seront encore ajoutés en 2010. Les fiches d'indicateurs territoriaux mises en ligne en 2009 devront également être mises à jour en 2010.

**MINISTÈRE de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire**

**Service de l'observation et des statistiques (SoeS)**

**Transports**

L'analyse des transports à un niveau géographique plus détaillé que la métropole s'impose désormais, en particulier dans les démarches de territorialisation du Grenelle de l'environnement et de recherche d'indicateurs territorialisés de développement durable. Le SOeS recherchera, en collaboration avec les autres sous-directions, la DGITM (direction des infrastructures de transports), l'IGN, le Sétra et les directions inter-départementales des routes à mettre en place des indicateurs d'occupation de l'espace et de densité de trafic.